Marseille, le 19/11/21.



Monsieur Roland CAZZOLA Adjoint au Maire Conseiller Municipal Délégué à l'Espace Publique Au Stationnement Place Daviel 13233 Marseille Cedex 20

LE MAIRE

Références à rappeler impérativement

N/REF.: PB/JT/BC/ST n°51-21 N° Igec: 17444/21/11/ 00023

Objet : Demande de panneaux d'interdiction de stationnement et de mobilier urbain,

Avenue de la Planche – Impasse de la Planche 13008

Monsieur l'Adjoint,

Nous avons été sollicités par une résidente de ce secteur qui nous fait part de la dangerosité du cheminement piéton dans les voies citées en objet.

En effet, cette personne a failli se faire renverser à deux reprises, avec sa fille, obligées de cheminer sur la voie, dû au stationnement anarchique, abusif et permanent.

C'est pourquoi il serait souhaitable de sécuriser ce lieu avec :

- 1 panneau au début de l'avenue
- 1 panneau au début de l'impasse
- des potelets pour protéger le cheminement piéton devant l'entreprise, au n°5 impasse de la Planche.

Je vous remercie par avance de bien vouloir étudier, avec la plus grande attention cette demande et bien vouloir me tenir informé de la suite qui sera donnée.

Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Adjoint, mes cordiales salutations.

Pierre BENARROCHE